

Procès-verbal du Conseil d'école 7/11/2022

Début du conseil 18h, fin du conseil 19h45– Salle motricité école maternelle

Personnes présentes

Représentants mairie : MR BONNET (Maire), MME LE BARRILLEC (élue aux affaires scolaires), MR BOSSEZ (responsable service scolaire), MME LAUZIER (responsable ATSEM), MME BOUDJEMA (responsable périscolaire Chavannes)

Enseignants : MME LERALE (Directrice), MME BOUCHET-VIRETTE, MME HAHN, MME GRIVAUD, MME LESBROS, MME MARTIN-METENIER, MME VACHON.

Délégués de parents d'élèves : MME BUCHOUD, MME BATICLE, MME CROS-JULLIARD, MR DEHONT, MR JAVEY et MME VITTORIANO

Secrétaire de séance : Mme VITTORIANO

MME l'Inspectrice est excusée.

ECOLE :

Résultats des élections :

Une seule liste de parents non-affiliés à une association s'est présentée avec 12 candidats.

Le taux de participation est en hausse par rapport à l'année précédente :

- 2020-2021 : 78.10%
- 2021-2022 : 63.67%
- 2022-2023 : 78,59%

Sur 313 inscrits, il y a eu 296 votants contre 191 votants l'année précédente.

Lors du conseil d'école, nous avons voté pour maintenir les élections par correspondance pour l'année 2022-2023, et la décision a été adoptée à l'unanimité. S'il devient possible de voter par vote électronique, ce mode de scrutin sera favorisé, décision votée à l'unanimité

Pour rappel, le conseil d'école est l'instance principale de l'école, organe de concertation institutionnelle doté de compétences décisionnelles.

Rentrée 2022 :

Nous avons le plaisir d'accueillir cette année une nouvelle enseignante, Mme GRIVAUD remplaçante de MME NIMSBERG, qui fait la classe de MME LERALE, les vendredis et 1 lundi toutes les 3 semaines pendant sa décharge administrative.

Les effectifs ont quelque peu évolué depuis la rentrée : 1 arrivée en MS, 1 départ en MS, 1 arrivée en PS.

A ce jour : PS :28 ; PS/MS1 :26 ; PS/MS2 : 26 ; MS : 27 ; GS1 :30; GS2 : 30

Soit 59 PS ; 48 MS et 60 GS (167 élèves), dont 1 enfant ukrainien.

L'effectif prévisionnel 2023 donné par la Mairie est de 157 élèves (26,16 de moyenne).

Protocole sanitaire :

Le protocole sanitaire est au niveau socle, les règles sanitaires restent maintenues.

Le rôle des parents reste primordial dans cette gestion du protocole sanitaire. En fin de dernière période, beaucoup d'enfants étaient malades dans les classes. Les parents positifs mettaient leurs enfants à l'école sans en informer l'enseignante et sans porter le masque, ce qui conforte le choix de l'équipe enseignante de ne plus faire entrer les parents dans les locaux, en plus des mesures liées à la vigilance renforcée Attentat.

Nouveau règlement intérieur :

Il y a eu des reformulations apportées, notamment sur le fait que les enfants de l'école ne peuvent être amenés ou récupérés seuls par des élèves d'élémentaire (fratrie).

Le port du masque n'est également plus obligatoire au sein de l'école.

Le nouveau règlement est adopté à l'unanimité.

Activités en lien avec le projet d'école :

- Les GS de l'école ont participé à des ateliers lors de la Coupe Icare à St Hilaire
- Projet voyage à travers le temps des classes PS/MS :
Ateliers sur les 4 saisons à la Casemate à l'occasion de la fête de la science en octobre
En novembre : Intervention du musée de la Préhistoire (une demi-journée par classe : introduction à l'art pendant la préhistoire avec fabrication d'une parure
- Visites au Verger de Marvoisie : les GS de Mme Bouchet Virette et les PMS1 de Mme Lesbros s'y sont rendus.
- Intervention d'apiculteurs de l'Association ADAM auprès des classes de MS et GS (en lien avec la fête des abeilles et de l'arbre de Montbonnot) : présentation du travail des apiculteurs, dégustation de miel.
A l'occasion de cette fête, toutes les classes ont fait des arbres aux 4 saisons avec différentes techniques d'arts visuels. Ces œuvres ont été exposées lors de la fête.
- Les temps de lecture avec l'association LIRE ET FAIRE LIRE : Christine Muller prend tout au long de l'année des groupes d'enfants pour des lectures offertes en petits groupes.
- Projet départemental « Ecole et Cinéma » : Les classes de GS se rendront début décembre à l'Espace Aragon pour voir *Katia et le crocodile*. Les autres classes iront 2 autres fois plus tard dans l'année.
- Musée de Grenoble : atelier sur le thème de la nature pour les GS de Mme Bouchet Virette.
- Cycle vitesse et endurance avec jeux collectifs sur le terrain de rugby : tous les vendredis après-midis pour les GS. Pour la 2^{ème} période, ils utiliseront les salles du Pré de l'Eau.
- Séances à la médiathèque : toutes les classes ont pu s'y rendre depuis le début de l'année. La médiathèque met en place (en plus du prêt de documents) des animations pour les scolaires avec une thématique par période. Pour cette première période, la thématique était *Le classement des différents ouvrages* dans la médiathèque en fonction du type d'écrit. C'est maintenant Magali Micoud qui anime les ateliers.
- Première animation Robot pour les GS avec Mme Taillant chercheuse à l'INRIA.
- Spectacle de Noël présenté par la Miette et compagnie (compagnie locale). Ce dernier sera financé par le Sou des Ecoles. Il aura lieu à la Maison des Arts le 15 décembre. Il y aura 2 représentations. Nous remercions l'association pour leur engagement auprès des écoles.
- Noël : un goûter collectif sera organisé le 13 décembre. A cette occasion, nous inviterons les Grands de la crèche à partager ce moment convivial. Les enfants partageront des chants de Noël et rencontreront le Père-Noël.

- Actions E3D (Ecole en Démarche de Développement Durable) dans le cadre de notre labellisation.

En juin 2022, nous avons obtenu la labellisation e3d « engagement ». Cette labellisation reflète le travail engagé par l'équipe depuis plusieurs années, sur la sensibilisation au tri et à l'importance de la protection de la biodiversité. Suite à cette labellisation, la Directrice est partie en formation en début d'année en tant que référente.

Sensibilisation au tri des déchets : Les classes de GS, par le biais de l'Association WATY (projet subventionné par la Mairie) ont participé à un atelier sur le tri. A la suite de cette animation, les GS sont venus former les MS au tri dans l'école : tri du papier/cartonnette, déchet recyclable et déchet que l'on peut brûler. Plus tard dans l'année, les PS seront eux aussi formés

Serait-il possible de mettre en place un bac de tri de verre qui serait ramassé par Mr M'Pio ?

D'autres actions seront menées d'ici la fin de l'année.

Depuis plusieurs années, c'est Mme Rolin, l'élue à l'environnement qui sensibilisait les enfants au tri, nous la remercions pour cette initiative.

APC :

Les APC de la première période ont permis de faire passer des évaluations diagnostiques à l'ensemble des GS. Ils se déroulent sur les pauses méridiennes, en fonction des services de cantine, les mardis, jeudis et vendredis. En période 2, certains MS se verront proposer également ce soutien ponctuel pour permettre parfois de dépasser quelques difficultés passagères.

Sécurité/PPMS :

Un exercice d'évacuation Incendie a eu lieu dans les 15 jours suivant la rentrée, comme préconisé. L'évacuation s'est déroulée dans le calme. Ce premier exercice est toujours préparé, les enfants sont mis au courant de l'exercice et de la démarche à suivre. Un second sera réalisé en fin d'année de manière impromptue, tant pour les enfants que pour les enseignants.

Le Plan de Mise en Sureté est un document qui est rédigé par le Directeur.

Un exercice « intrusion » a été réalisé avant les vacances de la Toussaint. L'alerte a été faite à l'aide de vive voix (scénario, confinement sur demande du préfet ou de la gendarmerie). En attendant d'obtenir un signal interne sonore (type interphone inter classe + signal lumineux dans l'ensemble des salles). Cet exercice est expliqué aux enfants au préalable par les enseignants de manière ludique et adaptée en fonction du niveau de classe.

Un second exercice sera effectué en mars/avril pour s'entraîner en cas de risques industriels ou technologiques.

Santé :

Une visite médicale sera organisée par la PMI de tous les MS en début d'année civile. Les parents en seront informés au préalable. Ils devront alors simplement fournir le carnet de santé de leur enfant les jours de visite

Cette année il y a actuellement 8 PAI. Nous avons également 2 AESH pour les élèves porteurs de handicap.

Bilan OCCE :

Le bilan financier 2021-2022 vient d'être validé. A ce jour, la coopérative scolaire générale compte 5933€.

MAIRIE

Demandes budget auprès de la Mairie pour l'année 2023 :

MME LERALE remercie les élus pour les conditions d'enseignement qui sont favorisées à Montbonnot par des budgets confortables. MME LERALE demande la reconduction de toutes les lignes, notamment le budget « Intervenants extérieurs » pour pérenniser le parcours culturel, citoyen et sportif du nouveau Projet d'école (rédaction sur les 2 années à venir) :

Ces demandes de budget « Intervenants extérieurs » seront à pérenniser sur 3 ans en lien avec le projet d'école et il devra fluctuer en fonction du nombre d'élèves par niveau :

- PS : activité artistique pour développer les habiletés manuelles pour aider ensuite la préhension, puisque c'est l'un des objectifs majeurs, un atelier poterie.
- MS : adapter ses déplacements à des environnements variés, s'équilibrer, se repérer dans l'espace, prendre conscience de son schéma corporel, travailler sur la latéralisation, une séance d'équitation.
- GS : distinguer, reconnaître et décrire quelques aspects de l'environnement proche (sortie raquette et 1 sortie ou intervention sur la nature pour chaque classe).

Ce budget demandé prévoit également un projet fédérateur culturel et artistique pour toute l'école, projet commun artistique accompagné par Mr Boudière.

Demandes de mobilier faites par l'école : 2 écrans d'ordinateurs, 1 meuble de remplacement pour Mme Lerale + 1 meuble pour Mme Hahn, des luminaires pour la salle de motricité, réfrigérateur plus grand en remplacement de celui défectueux+ 1 micro-ondes.

Les différentes demandes ont été acceptées par la commune.

QUESTIONS DIVERSES DES PARENTS

Pourquoi l'école des Chavannes n'applique-t-elle pas la préconisation à 24 en grande section ?

La volonté de tendre vers des classes à 24 élèves hors REP a été reportée à 2024 par la Directrice académique. Ce propos avait déjà été rapporté lors d'un précédent conseil. L'équipe pédagogique a travaillé sur différents scénarii en fin d'année pour faire au mieux pour l'ensemble des élèves de l'école.

Les remplacements des enseignants sont peu anticipés :

Les enseignants préviennent au plus tôt en cas d'absence. La maladie ne peut pas être anticipée. Pour les remplacements d'enseignants, il y a une affectation des remplaçants en fonction des priorités. La taille de l'école fait partie de ces critères. L'école des Chavannes faisant partie des plus grandes écoles de la circonscription, elle n'est pas prioritaire. Il est également précisé qu'il y a un manque de remplaçants.

Ces dernières semaines, y a-t-il eu un changement d'horaires ?

Les horaires d'arrivée à l'école le matin restent inchangés : de 8h10 à 8h20.

Un seul matin, il y a eu une erreur avec fermeture du portail à 8h18.

La directrice précise l'importance de respecter les horaires pour le bon déroulement de la classe et la sécurité des enfants.

Quand emmener et venir chercher nos enfants ?

- Accueil le matin entre 8h10 et 8h20
- Pause méridienne : 11h20
- Accueil l'après-midi : entre 13h10 et 13h20
- Fin de journée : 16h20

Rappel : les enfants doivent être récupérés à 11h20 et 16h20. Au-delà de ces horaires, le service périscolaire (cantine et garderie) prend le relais sur inscription.

Est-il possible d'avoir un espace de repos pour les élèves de Grande Section ?

Pour les GS, le programme prévoit un temps calme. Il est bien respecté dans les 2 classes. Le déroulement de ce temps est à l'appréciation de l'enseignant.

Le dortoir est obligatoire uniquement pour les petits.

L'école est un lieu collectif. Il n'est pas possible de s'adapter individuellement à la demande de chacun.

Stationnement de camionnettes et camions devant l'école

La mise en place d'un panneau « Camions, interdiction de stationner » pourra être étudiée.

Le Portail du parc de jeu devant l'école est cassé :

L'équipe logistique va intervenir prochainement pour procéder aux réparations.

Il est précisé la vigilance nécessaire des parents. En effet, ce portail est fréquemment utilisé en guise de balançoire par les enfants.

La directrice précise également qu'une fois les parents sortis de l'école à 16h20, il est interdit de rentrer à nouveau dans l'école pour se laver les mains, aller aux toilettes, ou encore jeter des déchets. L'étude pour la mise en place d'une poubelle aux abords du petit parc sera réalisée.

Suivi de la demande faite par les parents délégués à la mairie en juin 2022 :

- Promouvoir le bus pour diminuer les problématiques de circulation et de stationnement autour de l'école : un article est sorti dans le dernier bulletin pour mettre en avant le bus scolaire. Le nombre d'enfants varie entre 43 et 47 pour une capacité de 54 places.
La commune nous rappelle que l'Inscription au bus se fait par période. Pour des raisons de sécurité, il n'est pas possible de personnaliser les jours.
Point d'attention : la place réservée au bus devant l'école est régulièrement occupée par des voitures. Cela rend les manœuvres très difficiles. Cette place ne fait pas office de dépose minute.

En parallèle du bus scolaire, une étude pour mettre en place le Pédibus à destination des Chavannes est en cours.

- Mise en place d'un Algeco : un Algeco de 100m² a été commandé et sera livré pendant les vacances de février. L'Algeco sera positionné à la place des tuyas qui ne sont plus en bonne forme.
La classe de Mme Lesbros passera dans l'ancienne salle de motricité (organisation à prévoir)
L'Algeco, lieu chauffé et climatisé, permettra d'accueillir les enfants pour faire de l'activité physique mais aussi pour partager des ateliers avec les intervenants extérieurs.
Les parents délégués ont fait part de leur grande satisfaction quant à la mise en place de cet équipement qui va permettre d'agrandir l'école. C'était une demande de leur part depuis plusieurs années.
- Mise en place de stores pour les 3 salles impactées : ils ont été mis au budget de 2023. Ils seront installés en février 2023 pour anticiper les chaleurs du printemps et de l'été 2023.
- Etude de faisabilité d'un dos d'âne et renforcer les marquages pour faire ralentir les conducteurs : un ralentisseur a été positionné pour réduire la vitesse des automobilistes. Les haies ont été taillées pour rendre les panneaux plus visibles. Deux crayons seront aussi installés pour renforcer la signalétique.

Point sur le bus scolaire et périscolaire

- Incident du bus scolaire du 20/10/2022 : le bus scolaire a eu du retard. Il y'a eu un malentendu et un problème de communication. Un des parents a été contacté, à titre privé, par la référente du bus scolaire pour lui dire de venir récupérer son enfant à l'école. Cela a créé une vague de panique et une incompréhension. Le bus a simplement connu un retard, il n'a pas été annulé.

Depuis le 21/10, la référente n'est plus autorisée à envoyer des messages personnels à des parents. En cas de retard, un SMS partira directement de l'espace famille pour informer le père et la mère de l'enfant.

En aucun cas, il ne sera demandé d'aller chercher les enfants à l'école.

- Suite au changement d'accueil collectif, certains parents ont fait remonter une dégradation du fonctionnement du périscolaire.
La Mairie interroge les parents pour comprendre cette remarque : Est-ce lié à un manque d'effectif ou un temps d'adaptation de la nouvelle équipe ?
Qu'est-ce que les parents entendent par « dégradation » ?

Depuis la rentrée de septembre, les temps périscolaires sont déclarés auprès de la DDJS en ACM (Accueil collectif de mineurs) périscolaire, de ce fait, la mairie est soumise à des normes d'encadrements spécifiques :

- 1 adulte pour 14 enfants
- 50% de l'effectif doit avoir un diplôme reconnu.

Le PEDT (Projet éducatif de territoire) 2021-2025 en est « le pilier » (disponible sur le site internet de la mairie)

Une nouvelle équipe a été constituée afin de répondre aux objectifs définis par les élus. La commune a investi sur des formations pour professionnaliser le personnel sur le terrain. L'équipe est encore en phase de découverte et d'adaptation pour offrir un service de qualité aux enfants. Il est à signaler aussi que depuis septembre la mairie fait face à des problèmes RH importants (remplacements multiples, absences etc..). Elle a constitué un pool de remplacement afin de pallier les difficultés. En fonction des disponibilités et des besoins, l'équipe du lundi n'est pas la même que celle du mardi et cela provoque des difficultés supplémentaires, ce qui peut expliquer « quelques flottements ».

De plus, la mairie a fait le choix de remplacer les ATSEM absentes par des agents périscolaires. Le personnel a donc rarement été au complet.

Les parents précisent que le terme dégradation n'est effectivement pas approprié. Ils expliquent que certains parents constatent que des agents du périscolaire « crient beaucoup »
Cette précision a été entendue par Mme Boudjema qui se chargera de canaliser l'équipe d'animation sur ce point.

- Certains parents ont également confié leur inquiétude sur un manque de surveillance au moment du départ de l'enfant
Il est rappelé que chaque groupe a sa référente et que le départ de l'enfant est bien pris en compte par la référente du groupe. Le process est inchangé par rapport aux précédentes années.

Pour autoriser l'enfant à partir avec une personne autre que ses parents, les familles doivent renseigner sur l'espace famille les personnes autorisées à récupérer l'enfant (maxi 6). Cela est vérifié par Mme Boudjema la responsable.

- Les nouveautés du périscolaire sont les suivantes :
 - 4 thématiques d'activités au choix de l'enfant (possibilité de changer d'atelier au cours du périscolaire)
 - jeux libres,
 - compost,
 - artistiques & culturelles,
 - sportives.
 - Le goûter est désormais fourni par la commune. Les enfants n'ont pas accès aux gobelets qui sont en classe pour boire. Il est recommandé de mettre une gourde (qui ferme bien) dans le cartable de votre enfant.

Secrétaire de séance MME VITTORIANO,

Présidente du Conseil d'école, MME LERALE